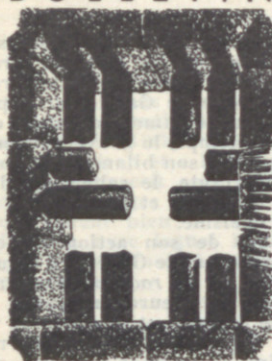


BULLETIN



MENSUEL

de l'ADIR

VOIX ET VISAGES

241, BOULEVARD SAINT-GERMAIN - PARIS-7° • INVALIDES 34-14

Message de Noël

Chères Camarades,

Cette année ne s'achèvera pas sans que nous ne pensions toutes beaucoup les unes aux autres. Les liens qui nous unissent, d'un combat commun, d'un idéal partagé, de souffrances et de souvenirs vécus ensemble ne se sont pas défaits depuis dix ans. L'existence de l'A.D.I.R. en est une preuve.

En vous souhaitant une bonne année, il n'est peut-être pas inutile de faire aussi un bilan. Si l'amitié, l'entraide sont la base de l'A.D.I.R., c'est à chacune d'entre nous d'apporter à ses camarades un soutien fraternel. Ce peut être une démarche ou une visite, un don ou une peine partagée. Ce peut être aussi d'aider efficacement notre Association. Vous aurez l'occasion de le faire bientôt en venant nombreuses à l'Assemblée générale, en proposant votre aide à Maryka Delmas pour la Vente de Solidarité dont le succès peut seul, vous le savez, permettre l'action du Service Social.

Nous avons aussi d'autres devoirs que nous connaissons bien mais qu'il est bon tout de même de nous rappeler. Faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que ne soit ni oublié ni bafoué ce qui a été notre raison de lutter et de souffrir, et de mourir pour tant des nôtres. Hélas, nous ne pensions pas il y a dix ans que la revanche des médiocres, des habiles et des lâches viendrait si vite. Mais c'est un fait : qu'il nous durcisse. Au moment où l'Assemblée Nationale accorde le titre de « travailleurs déportés » aux S.T.O. (« ils sont 600.000 et il n'y a qu'une vingtaine de milliers de déportés survivants... si près des élections, que voulez-vous, nous ne sommes pas des saints ! », disait un de nos honorables représentants), je voudrais vous citer ce passage de Bernanos (il a déjà paru il y a sept ans dans notre Bulletin) :

« Si les vivants n'avaient d'autre devoir que de maintenir béante la brèche que les morts ont ouverte, la vie serait réellement trop facile, vous ne trouvez pas ? Comment oser se dire les héritiers légitimes de tels morts, parce qu'on se tient respectueusement immobile à la place où ils sont tombés en pleine force, en plein élan ! »

A.D.I.R.

ATTENTION !

L'A.D.I.R.
CHANGE D'ADRESSE

à partir du 19 Décembre 1955

241 Bd Saint-Germain
Paris-7 - Inv. 34-14

Prière à toutes les camarades
de ne plus rien envoyer à l'ancienne
adresse

Ce n'est pas sans regrets que nous avons dû nous résoudre à abandonner la rue Guynemer : combien d'entre nous, en 1945, y ont trouvé le vivre et le couvert, chaleureusement préparés par nos camarades internées qui avaient eu la chance d'échapper à la déportation... et non seulement le vivre et le couvert, mais aussi un service social actif, une bibliothèque abondamment fournie, un atelier de rééducation professionnelle et surtout une présence permanente de visages amis. La rigueur des lois, utilisée adroitement par ceux-là mêmes qui avaient pourtant reçu du pays la mission de nous défendre, nous a fait perdre le bénéfice de la réquisition que Mme Delmas nous avait obtenue dès la libération de Paris. Nous nous sommes alors jusqu'ici maintenues à grand-peine dans un demi-étage. Cette situation devant être encore remise en question en mai prochain, nous avons cru de notre devoir de profiter de l'occasion exceptionnelle qui nous était offerte, d'une location de bureaux durable, en bonne et due forme et pour un prix inférieur du tiers au moins à notre loyer actuel.

Une pendaison de crémaillère aura lieu le 8 janvier, à 16 heures, dans nos nouveaux locaux ; toutes les camarades y sont cordialement conviées.

IN MÉMORIAM

Mademoiselle Charlotte RENAULD

En apprenant avec tristesse il y a quelques mois la mort de M^{lle} Renauld, beaucoup de nos camarades se sont certainement souvenues de l'aide si efficace qu'elle a apportée pendant huit ans à l'A.D.I.R.

Elle était rue Guynemer dès 1944 avec la première équipe d'internées, et quand elle a dû quitter en 1952 la direction de la bibliothèque, c'est qu'elle se savait déjà gravement atteinte. Fine, ardente et discrète, elle semblait visiblement heureuse de nous rendre des services que nous étions, nous, bien heureuses de recevoir.

Après une belle carrière dans l'enseignement — dont un poste important au Normal College de la Cité de New-York, elle est arrêtée par la Gestapo pour avoir ouvertement et publiquement manifesté son indignation le jour où la Grèce est odieusement agressée. Son séjour au Cherche-Midi puis à Fresnes lui donne l'occasion d'expériences très émouvantes. Elle, si sensible aux rapports humains, ne regrettera jamais cette « aventure ».

La famille de M^{lle} Renauld a bien voulu nous permettre de reproduire ici quelques fragments d'un poème, plus éloquent que tout ce que nous pourrions ajouter et qui, quoique écrit en 1931, s'intitule « Les Adieux ».

(voir en page 6, colonne 2)

POUVOIRS

Nous prions les camarades qui ne pourront pas assister à l'Assemblée Générale, de faire parvenir le pouvoir ci-inclus dans le présent Bulletin à leur déléguée régionale, ou, pour les isolées, au nouveau siège de l'Association, 241, bd St-Germain, Paris (7°).

Nous attirons votre attention sur le fait que ce pouvoir servira de billet pour le tirage de la tombola dont le lot d'une valeur de 30.000 fr. est un séjour forfaitaire de repos. Vous avez donc tout intérêt à ne pas négliger d'envoyer votre pouvoir.

J.P. 21616

DE GAULLE - MEMOIRES DE GUERRE

« L'APPEL 1940-1942 » (Plon).

Nous conseillons très vivement à nos camarades, de lire, avec attention, le premier volume des *Mémoires* du Général de Gaulle, *l'Appel*, paru il y a quelques mois. Dans la littérature de la Résistance, ce livre, par l'ampleur de ses vues et sa vaste portée, par sa valeur historique, littéraire même, se place très au-dessus de tous les autres. Et personne ne s'en étonnera, car il est à la mesure du chef qui sut prendre en charge la France blesée à mort et conduire sans faiblir son redressement jusqu'à sa prestigieuse et intégrale libération. Nous apprenons par ces lignes à le mieux connaître.

Dans le drame douloureux qui meurtrit aujourd'hui notre pays, nous nous souvenons des heures tragiques de l'occupation et de l'adhésion totale, passionnée, mystique, que nous accordions au Général de Gaulle. Nulle ne saurait oublier que la substance même de ses allocutions, prononcées à la B.B.C., de sa voix grave et vibrante, était le sérum, le « goutte-à-goutte » qui nous rendait à la vie. La majorité des Français y trouvait, avec l'espoir, la joie et l'orgueil, son bien propre. Une phrase m'avait frappée, entre toutes. « On verra que rien n'est plus raisonnable que de continuer le combat. » Dans cette époque de passion et de douleur, *raisonnable* était bien le mot dont ma foi avait besoin. En lisant les *Mémoires* du Général de Gaulle, je retrouve cette conviction nécessaire que la Résistance n'était point une folle équipée, mais une entreprise raisonnable. Ainsi, dans notre pays de France, si équilibré par nature, amour et raison vont souvent de pair.

Charles de Gaulle, grand patriote de cœur et de tradition, entra dans la carrière des armes et s'y révéla bientôt le plus érudit et le moins conformiste des hommes de guerre. Il observe, il réfléchit, il se renseigne, et juge sévèrement les doctrines apathiques de l'Etat-Major, accroché à la notion périmée d'un front fixe et continu. Dans ses livres *Le Fil de l'Épée*, *Vers l'armée de métier*, il défend, au contraire, la conception d'un front fixe, extrêmement mobile, parfaitement réalisable et efficace avec le concours d'une armée mécanique de qualité. Il apparaît comme le seul militaire qui, en France, selon la forte expression de Paul Reynaud, ait « *pensé la guerre* ». Il se heurte à une incompréhension totale; un journaliste va même jusqu'à le comparer au Père Ubu. Plus grave est l'opposition de chefs célèbres, comme le Maréchal Pétain, les généraux Weygand, Maurin et Gamelin, plus grave, le dédain des ministres peu au fait.

Cependant, Hitler recréait peu à peu son armée en mettant à profit les conceptions mêmes du Général de Gaulle.

Je rends grâce, ici, à un brillant professeur d'histoire qui, préférant nous donner une culture de femmes du XVIII^e siècle, plutôt que de simples connaissances de bachoteuses, nous initia, en plusieurs leçons, à l'art militaire de Napoléon. Je retrouve le génie de l'empereur, malgré l'évolution de l'histoire, dans l'art militaire du Général de Gaulle, si apte « à la surprise et à la rupture », si exigeant sur la valeur du commandement. Le Général, du reste, n'eut guère le temps de donner sa mesure pendant la campagne de France; mais lui seul, dans ce désastre, enregistra des succès, lui seul sut bousculer les Allemands et les faire reculer. Quelle aurait été cette campagne si nos dirigeants avaient su donner au-

dience à la parole raisonnable du Général de Gaulle? Une gloire, sans doute.

Or, le Général n'accepte pas la défaite, et déclare, à ceux qui n'ont rien oublié ni rien appris, que la « Marne » de 1940 sera la Méditerranée. Aussitôt, il part pour Londres, et c'est l'inoubliable appel du 18 juin. En Angleterre se forme le petit noyau de la « France Libre » qui deviendra ensuite, la « France Combattante ». De Gaulle n'est plus seulement un militaire, il devient non sans difficulté, un chef politique. Le Général, peu enclin à se plaindre, ne nous dira jamais quelle fut sa solitude, au début de son séjour à Londres, lorsque discuté, critiqué, suspecté, il n'avait pour appui que sa petite armée d'élite, pour soutien, qu'une poignée de fidèles. Qu'il paraît grand, le destin de cet homme isolé, accroché à son drapeau face au monde ! Mais, de l'autre côté de la Manche, les patriotes de France, soldats sans uniforme du Général de Gaulle, semblent répondre, en écho à l'appel du 18 juin : « Vous n'êtes pas seul ! Vous n'êtes pas seul ! » L'amour de la liberté, faiblesse des Français lorsqu'il les attache à une médiocre forme de démocratie, leur insufflé une force nouvelle. Même ceux que leur prudence — ou leur sage modestie — éloigne de la lutte clandestine, donnent leur adhésion sentimentale à la Résistance. Dix fois effacée, cent fois renouvelée, l'inscription « Vive de Gaulle » couvre les murs de France et nargue l'occupant.

C'est le miracle imploré au sein de larmes bien amères. Fort de cette ardeur, fort de cet élan, qui emporte la décision des Alliés et notamment des Américains, fort du ralliement d'une partie de l'Empire, de Gaulle peut mener à bien sa périlleuse entreprise. Ce que d'ondoyants politiciens n'avaient osé faire, alors que notre pays était prospère, le Général de Gaulle s'y risque, sans crainte de ses tout puissants alliés et sans souci des conseils de prudence : « Pour beaucoup, à force d'avoir vécu sous un régime dépourvu de consistance, il était comme entendu que la France ne disait jamais « Non ». Aussi, dans les moments où je tenais la tête aux exigences britanniques, voyais-je jusqu'entour de moi, se manifester l'étonnement, le malaise, l'inquiétude... » La célèbre « intransigeance » du Général s'éclaire, ici, d'une splendide lumière, et combien mesquins paraissent ceux qui minimisent l'écrasant effort qu'elle cachait. On raconte qu'après avoir rencontré de Gaulle, Staline murmura : « Elle a de la chance, la France... » Inlassablement, le Général de Gaulle lutte pour obtenir le pouvoir et le mandat, sans lesquels il ne pouvait servir notre pays. En voici un moment particulièrement émouvant : « Nous parlâmes de Roosevelt et de son attitude à mon égard. « Ne brusquez rien ! dit M. Churchill. Voyez comment, tour à tour, je plie et me relève. — Vous le pouvez, observai-je, parce que vous êtes assis sur un Etat solide, une nation rassemblée, un Empire uni, de grandes armées. Mais moi ! où sont mes moyens ? Pourtant, j'ai, vous le savez, la charge et les intérêts du destin de la France. C'est trop lourd, et je suis trop pauvre pour que je puisse me courber... »

Toutes les fois où c'était possible, le Général de Gaulle a donc affirmé la présence de la France, et s'est montré particulièrement irréductible sur son intégrité territoriale, sur la possession de ses vais-

seaux ou la conduite de ses armées. Et c'est ainsi que, peu à peu, la France combattante s'est identifiée à la France tout court, et que de Gaulle est apparu, aux yeux de tous, comme son unique chef. Dans le même temps, le gouvernement de Vichy, marquait à son bilan une immense et irréparable faute, le sabordage de la flotte, et de multiples et dégradantes concessions au nazisme.

L'importance de son action diplomatique n'empêche pas le Général d'assumer « le sacerdoce de la radio », d'organiser la Résistance intérieure française avec son esprit de décision et sa clarté de vues habituelle ! Cependant, son armée régulière participe au combat mondial, et ce premier volume des *Mémoires* se termine sur la victoire de Bir-Hakeim. « Un rayon de gloire renaissante est venu caresser le front sanglant de ses soldats, le monde a reconnu la France... »

Les critiques littéraires de tous les pays se sont plus à reconnaître les dons d'écrivain du Général de Gaulle, son style limpide, précis, mais semé de frappantes métaphores, sa force de persuasion, sa rectitude de jugement. Ses portraits sont remarquables. Pétain, dont le caractère a été « un long effort de refoulement » et dont la vieillesse est un naufrage, Weygand, brillant second, Molotov, regardant au-dedans de lui-même... rouage parfaitement agencé d'une implacable mécanique, Passy-Dewavrin, saisi pour sa tâche d'une sorte de passion froide, Churchill, le lutteur, jouant du don angélique et diabolique de la parole, d'autres hauts personnages, encore, sont évoqués de manière inoubliable. Un grand agrément s'ajoute donc à l'intérêt puissant de cette lecture. Un long appendice de documents et de correspondances, tous très importants, complète l'édition des *Mémoires*. Cette œuvre monumentale, destinée à devenir classique, rend à la Résistance, affaiblie par nos dissensions et par de sornnoises calomnies, un éclat mérité; et son retentissement à l'étranger, notamment aux Etats-Unis, sert encore la cause de la France.

Anne FERNIER.

APPEL DU 18 JUIN 1940

...Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincu peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limite l'immense industrie des Etats-Unis.

...Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialisés des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

«... ET LE CIEL RESTA BLEU»

par CÉCILE HUK

Comme nous vous l'annoncions dans notre précédent bulletin, une de nos camarades, Cécile Huk, vient d'écrire ses souvenirs de prison et a bien voulu nous confier son manuscrit encore inédit.

Les courts passages que nous reproduisons ici rendent bien le son profondément humain avec lequel l'auteur s'est efforcé de faire face à notre grande épreuve commune.

Le problème du «Droit commun»...

Le soir, épuisée par cette première journée, je suis couchée sur un lit de fer dont le matelas et la couverture sales portent des traces de punaises. Nos lits se touchent et pour descendre, il faut enjamber ceux des autres, ce qui fait jaillir des cris ou des plaisanteries grossières. Toute raide, soucieuse de ne pas attirer l'attention, je lutte contre la nausée provoquée par les propos orduriers que je comprends grâce aux gestes très explicites qui les accompagnent. Je ne voudrais plus entendre ces rires hystériques ! Alors, sans réfléchir, d'un geste de défense instinctive, je cache ma tête sous la couverture. Qu'ai-je fait ! Immédiatement, dix mains me découvrent brutalement et, plantées devant mon lit, dix, vingt, trente femmes — je suis trop troublée pour évaluer le nombre — s'adonnent à une débauche de mots et de gestes qui dépassent tout ce que peut inventer l'imagination la plus féconde. Je ne voulais pas attirer l'attention et maintenant je suis servie. Tout ce spectacle est pour moi. Et c'est interminable !

Cette nuit-là je n'ai pas dormi. Quand mes larmes de dégoût et de honte ont été séchées, je me suis mise à réfléchir.

Je peux rester avec ces femmes des années ou des mois. Je ne connais pas la limite de ma peine. Il n'y a rien pour me distraire d'elles, ni livres, ni travail. Nous resterons toujours serrées les unes contre les autres, jour et nuit. Comment réagir ? S'isoler est impossible. Elles me l'ont prouvé ce soir. Comment résister contre la promiscuité qui règne autour de moi ? Il va falloir, pour ne pas sombrer dans le désespoir, ni succomber moralement, raffermir sa volonté.

Eh bien, puisque rien ne peut m'en distraire, je les observerai et pourrai ainsi me rapprocher d'elles. Au fond ce sont des malheureuses ! Et déjà s'est éveillé en moi avec l'intérêt, un sentiment humain proche de la pitié.

Cependant, ce monde mystérieux me faisait peur. Peu à peu ce chaos me laissera voir ses différents éléments dans leur réalité individuelle.

En notre enfance nous avons tous, en nous regardant dans des glaces déformantes, vu apparaître des monstres aux visages de cauchemar, faisant des grimaces terrifiantes. Nous regardions cette caricature de nous-mêmes avec une horreur que dissimulait mal un rire forcé. Le monde de mes compagnes — « de ces hors-la-loi — est ce reflet. Il appartient à la société ; elle ne peut nier sa part de responsabilité. Je me suis plus d'une fois sentie coupable, donc humble devant celles qui auraient pu être honnêtes, si

elles n'avaient été victimes de l'hérédité, du milieu, de la faim, de l'alcool et devant tant de filles victimes de souteneurs sans scrupules qui avaient fait d'elles leur marchandise et qui eux, se promenaient en liberté. Non, je ne peux me permettre de les juger.

La minute du silence. — Un jour pourtant pareil aux autres, une de nos jeunes camarades reçoit une lettre lui annonçant que son fiancé a été fusillé. Cette nouvelle se propage de table en table et on voit les têtes tomber sur les poitrines telles des arbres qui se plient sous l'orage. Dans le silence qui pèse lourdement sur nous, s'élève une voix grave et bien connue, celle de notre lectrice : « En souvenir de notre camarade fusillé, nous allons faire une minute de silence ». Et les surveillantes sont tellement surprises qu'elles en perdent la parole.

Déjà nous nous levons. Silence plein de sens. Nous ne sommes plus qu'un seul cœur gigantesque qui bat. Nous ne sommes plus qu'une seule pensée aussi forte que l'on ne peut la faire taire. Nous ne sommes plus qu'une seule volonté aussi grande que rien ne peut la briser. Un serment muet monte au ciel, telle une prière. Nous serons dignes de nos morts.

Tout se brouille devant nos yeux ; des larmes silencieuses coulent doucement sur nos joues. Nous ne les sentons même pas. Trop d'images passent devant nous.

Nous ne savons pas que cette minute nous a complètement transformées. Elle nous a singulièrement mûries.

La minute est terminée. Le travail quotidien recommence. En apparence rien n'a changé. Personne ne parle et ne parlera de cette minute trop unique dans notre vie pour la profaner par des mots. Des années ont passé, mais cette minute est le souvenir le plus vivace qui me soit resté.

Le travail forcé et l'art du sabotage.

...Je ne suis pas du premier transport destiné à une usine de munitions. Peut-être ne suis-je pas assez jeune ou assez forte, peut-être le nombre est-il suffisant quand mon tour arrive. Peu importe. L'essentiel est que je n'irai pas dans une usine de munitions. C'est ce que je crains le plus ; car, en passant la visite, j'ai aperçu dans cette masse, déjà si singulière par son aspect cadavérique, des femmes qui dépassent encore le stade de la déchéance physique dans lequel nous nous trouvons. Ces femmes sont toutes jaunes, d'un jaune safran. Elles ont travaillé dans une usine de poudre. Ce sont des innocentes, coupables d'un crime qu'on leur a imposé, doublement malheureuses d'avoir fabriqué des munitions destinées à exterminer leurs amis et leurs frères et de porter en même temps, peut-être pour la vie, le sceau de leur culpabilité — tel Caïn qui a tué son frère.

Depuis le jour où je les ai vues, je songe constamment que je pourrai moi aussi être obligée de fabriquer des munitions et cette idée s'insinue en moi, trou-

ble mes jours et mes nuits. Mais finalement, je ne vais pas dans une usine de munitions. Je ferai des masques à gaz. Avoir craint le pire et d'en échapper me semble un bonheur et je me sens tellement soulagée que je ne pense même plus à la souffrance des autres, plus malheureuses que moi.

...A la machine nous sommes cinq... Nos caractères et nos idées sont différents, aussi l'énervement que l'on éprouve en travaillant toujours à la même machine n'est pas fait pour nous rapprocher rapidement. Mais notre groupe se lie de plus en plus ; nous restons toujours ensemble et pouvons faire ample connaissance. Et finalement notre amitié est à toute épreuve.

Ce qui nous rapproche le plus c'est la décision ferme de ne faire que quatre mille visages par jour, la moitié de ce qu'on nous demande. Ce sabotage nécessite beaucoup d'attention. Il faut savoir guider ses mouvements et s'entendre parfaitement parce que nous sommes un tout et le travail de l'une dépend de celui de l'autre. C'est surtout quand l'ingénieur arrive, montre en main, pour minuter le nombre de masques faits en temps limité qu'il faut faire très attention. Le premier mois, nous avons beaucoup souffert parce que nous n'avons pas fait le nombre exigé. Puis nous sommes devenues rusées. On nous demande de faire davantage ? Eh bien, nous en faisons mille de plus, mais des déchets et alors nous parlons qualité avec une bonne volonté touchante.

UN FILM A VOIR :

"C'est arrivé le 20 Juillet"

de PABST

La tentative de soulèvement contre Hitler du 20 juillet 1944 est reconstituée sur l'écran, heure par heure, à l'aide de la documentation la plus complète qu'on possède actuellement.

Avec une sobriété et un tact admirables pour traiter d'événements aussi récents, un des aspects de la Résistance allemande à l'Hitlérisme est évoqué : quelques militaires, conscients de l'ampleur du désastre auquel Hitler mène l'Allemagne, s'allient à quelques hauts-fonctionnaires civils dont la conscience n'a pas été entamée par le nazisme. Ils veulent au plus vite arrêter la guerre et les crimes inqualifiables dont ils sentent peser l'opprobre sur l'Allemagne.

Les conspirateurs ont une connaissance aiguë du danger qu'ils courent — en fait, ils périront tous et, avec eux, des milliers d'innocents — mais leur détermination ne faiblira à aucun moment et le film fait de ces hommes des figures qui resteront pour l'histoire de l'Allemagne « les témoins qui se firent égorger ».

En élevant cette poignée de conspirateurs allemands au rang de héros, les cinéastes germaniques auront brillamment contribué, avec une vigueur et une élévation d'esprit remarquables en 1955, à mettre en lumière pour le public international une belle page de la résistance, la plus vaste entreprise de destruction humaine de tous les temps.

A. P. V.

Encore les S. T. O. !

Le 25 octobre dernier, alors que notre Bulletin était déjà sous presse, nous apprenions que l'Assemblée Nationale, par 491 voix contre 120, avait accordé le titre de « déporté » aux anciens S.T.O. et nous en exprimions toute notre amertume.

Cependant, en vertu de la nouvelle procédure dite de la « navette », la proposition est répartie devant le Conseil de la République où elle vient d'être repoussée pour la deuxième fois, par 203 voix contre 86.

Force sera donc à l'Assemblée Nationale de se prononcer une troisième fois sur ce texte, dans un délai de 30 jours.

Entre la première et la deuxième lecture à l'Assemblée Nationale, notre cause a gagné 98 voix, simplement par une action d'information organisée auprès des députés et de quelques journalistes. Les associations de résistance ou d'anciens déportés réunies à la F.N.D.I.R. autour de Mme de Lipkowski, avaient rédigé une motion commune, puis chacun a agi de son côté.

Pour sa part, l'A.D.I.R. avait rédigé une petite note insistant sur l'avantage que tireraient les Allemands d'une confusion S.T.O.-Déporté : « ...le terme de « déporté » n'évoquerait bientôt plus qu'un banal camp de travailleurs d'usine, et les crimes des camps de concentration tomberaient peu à peu dans l'oubli. Ce serait par trop faire le jeu du nazisme. »

La note avait été adressée à quelques députés, connus personnellement, répartis dans les onze différents groupes parlementaires, à l'exception du groupe communiste, auteur de la proposition de loi. Une quarantaine de lettres ou messages téléphoniques personnels ont été ainsi envoyés, et nous avons eu le plaisir de voir figurer à l'*Officiel*, dans la liste « Ont voté contre », un bon nombre de députés à qui nous avions écrit et qui, pour la plupart, nous ont d'ailleurs aimablement répondu.

Ont donc voté contre la proposition de loi Mouton tendant à accorder le titre de « déporté » aux anciens S.T.O., le 25 octobre 1955 à l'Assemblée Nationale :

MM.	Coste-Floret (Paul)
André (Pierre).	Hérault.
Meurthe-et-Mos.	Coudert.
Aumeran.	Couinaud.
Barrès.	Damette.
Barrier.	Dassault (Marcel).
Baylet.	Delachenal.
Bayrou.	Delcos.
Bénard (François).	Deliaune.
Benouville (de).	Denis (André).
Bidault (Georges).	Dordogne.
Bignon.	Desgranges.
Billères.	Ducos.
Binot.	Darbet.
Bouret (Henri).	Faure (Maurice).
Bourgeois.	Lot.
Bouthien.	Ferri (Pierre).
Bouvier.	Flandin (J.-Michel).
O'Cottureau.	Fonlupt-Esperaber.
Bricout.	Forcinal.
Briot.	Fouchet.
Brusset (Max).	Fouques-Duparc.
Caillavet.	Frédéric-Dupont.
Carlini.	Furaud.
Catroux.	Galy-Gasparrou.
Cavelier.	Gardey (Abel).
Chaban Delmas.	Garnier.

Charlot (Jean).	Gau.
Charret.	Gaulle (Pierre de).
Chastellain.	Gilliot.
Chatenay.	Godin.
Clostermann.	Golvan.
Coirre.	Gracia (de).
Commentry.	Grimaud (Henri).
Haumesser.	Palria.
Hettier de Bois-	Pelleray.
lambert.	Peylet.
Jacquet (Marc).	Pierrebourg (de).
Seine-et-Marne.	Quinson.
Jarrosson.	Rincen.
König.	Ritzenthaler.
Krieger (Alfred).	Schmitt (René).
Laplace.	Manche.
Lebon.	Schmittlein.
Mme de Lipkowski.	Schumann (Mauri-
Liquard.	ce), Nord.
Louvel.	Segelle.
Magendie.	Serafini.
Mailhe.	Seynat.
Malbrant.	Sidi el Mokhtar.
Maurice-	Sou.
Bokanowski.	Souquès (Pierre).
Mayer (Daniel).	Thiriet.
Seine.	Thomas (Eugène).
Mendès-France.	Nord.
Molinatti.	Tirolien.
Mondon.	Tremouille.
Monsabert (de).	Triboulet.
Montel (Pierre).	Turines.
Rhône.	Ulver.
Nisse.	Vallon (Louis).
Nocher.	Vendroux.
Noël (Léon), Yonne	Vigier.
Palewski (Gaston).	Wolff.
Seine.	

Cependant, les rectifications suivantes ont été ensuite apportées au vote :

MM. Buron, Yves Colin, Capdeville, Joseph Laniel et Gaubert, portés comme ayant voté « pour », déclarent avoir voulu voter « contre ».

MM. Nocher, Marc Jacquet et Quinson, portés comme ayant voté « contre », déclarent avoir voulu voter « pour ».

M. Lebon, porté comme ayant voté « contre », déclare avoir voulu « s'abstenir ».

M. Hutin-Desgrées, porté comme ayant voté « pour », déclare avoir voulu « s'abstenir ».

MM. Vendroux et Georges Bidault, portés comme ayant voté « contre », déclarent avoir voulu « s'abstenir volontairement ».

L'A.D.I.R. avait aussi alerté, dans cette affaire, quelques grands quotidiens parisiens. Rémy Roure a traité le sujet à plusieurs reprises, chaque fois avec une netteté de pensée et une vigueur de sentiment remarquables. Le « Rayon Z » de l'*Aurore* ne fut pas moins clair : « Si le parti communiste obtient gain de cause, il aura bien mérité de l'hitlérisme en lui fournissant, obligeamment, le moyen de jouer sur un mot dont on pouvait croire qu'il était assez lourd de sens et de sang pour tenir quelque temps encore la politique en respect. »

Il reste 30 jours avant la troisième lecture pour que, de tous les départements, soit poursuivi l'effort d'information auprès des députés.

Il est du devoir de chacune d'intervenir dans cette affaire, individuellement, au nom de l'A.D.I.R., ou en liaison avec d'autres organisations. Ne dites pas qu'il s'agit d'un débat sans importance : ce qui peut paraître une anodine querelle de grammairien cache, en fait, une des tentatives qui concourent à l'heure à réhabiliter le vichysme au détriment de la résistance.

SERVICE SOCIAL

En raison du dérangement causé par le déménagement et les travaux d'installation, 241, boulevard St-Germain, les nouveaux bureaux de l'A.D.I.R. seront fermés du 19 décembre au 2 janvier inclus, sauf pour les cas d'urgence. Tél. : INValides 34-14.

**

Réforme. — Nous rappelons à toutes nos camarades que le Dr Raveau insiste pour qu'elles se présentent devant la Commission de Réforme munies de certificats médicaux récents, ceux qui sont dans le dossier de réforme datant souvent de plusieurs mois sont trop anciens. Il faut des pièces médicales constatant l'état actuel de la malade.

Application des lois des 27 juillet 1917 et 24 décembre 1941. — PEUVENT ETRE PUPILLES DE LA NATION les enfants mineurs de mère déportée :

— nés avant le 27 mars 1947, si la mère est pensionnée.

— sans limitation de date si la mère est décédée, à condition qu'il y ait relation de cause à effet entre le décès et la déportation.

Les VEUVES de guerre remariées et de nouveau veuves, ainsi que les femmes divorcées à leur profit, ont droit à la Sécurité Sociale avec leur nouveau titre de pension. (27 octobre 1955.)

Forclusion. — Loi du 26 septembre 1951 : Bonification aux résistants fonctionnaires.

Un délai supplémentaire a été ouvert pour produire les demandes, ce délai allait du 6 avril au 6 juillet, mais il est à noter que les pièces justificatives doivent être fournies avant le 6 janvier 1956.

APPEL

Notre Vestiaire est tout à fait démuné de vêtements et lainages pour les enfants de 5 à 12 ans. Des tabliers, robes, sous-vêtements seraient très utiles aux enfants de certaines camarades. Nous pourrions également fournir de la laine à celles qui voudraient bien tricoter chaussettes, pull-over, vestes.

RECHERCHES

Nous serions reconnaissantes aux adhérentes qui pourraient nous procurer les nouvelles adresses et le cas échéant les nouveaux noms des camarades suivantes, dont les bulletins nous reviennent avec la mention « inconnue ».

69	Mme Aline Kerangall, Rennes (Ille-et-Vilaine).
2083	Mme Simone Goupille, Grand-Pressigny (Indre-et-Loire).
1424	Mme Elisabeth Lamaignère-Goupille, Tours (Indre-et-Loire).
2133	Mme Claire Bredoux, Nantes (Loire-Inférieure).
1041	Mme Charlotte Mahé-Loiseau, Nantes (Loire-Inférieure).
1059	Mlle Christiane Moreau, Nantes (Loire-Inférieure).
2028	Mme Suzanne Poirier-Apert-Rebeyrol, Orléans (Loiret).
2106	Mme Marie Champion, Meusne (Loiret-Cher).
2194	Mme Henriette Renault - Devert, Renneville (Marne).

Les Perplexités de la Trésorière

La gardienne du trésor de l'A.D.I.R. est bien souvent perplexe.

Son rôle, en effet, ne consiste-t-il pas à maintenir en forme le trésor confié à ses soins ?

Aussi sa satisfaction est grande lorsqu'elle entr'ouvre la porte de la caverne au trésor (ceci au figuré) pour y faire entrer dons et subventions que le Conseil d'Administration s'ingénie à obtenir.

Sa joie est non moins grande lorsqu'elle l'ouvre à nouveau pour en faire sortir dons et prêts que la Commission d'entraide a décidé d'attribuer. Elle entend alors, (ou croit par l'imagination entendre) le « ouf » de soulagement poussé par celle qui reçoit le prêt sollicité qui lui apporte l'apaisement après des jours d'angoisse, ou par celle qui reçoit le don qui l'aidera à faire face à une difficulté ou tout simplement qui lui permettra de prendre dans de meilleures conditions quelques jours d'un repos si nécessaire.

Mais c'est ici que commencent à se poser les perplexités de la Trésorière.

Les besoins d'aide des camarades sont de plus en plus nombreux et nécessitent de plus en plus une intervention d'une certaine ampleur.

Ceci d'ailleurs se conçoit aisément. La plupart de nos camarades, dont la santé au retour de captivité était certes bien atteinte, ont pu cependant après repos et soins appropriés reprendre tout ou partie de leurs occupations; mais dix années de plus sur des organismes débilisés pèsent lourdement, et nombreuses sont celles qui fléchissent actuellement sous le fardeau et qui appellent à l'aide.

Et que dire de celles qui avaient déjà atteint la cinquantaine au moment de leur captivité et qui, seules ou avec des charges familiales, ne peuvent plus maintenant faire face à leurs obligations!

Alors que faire ?

La cote d'alerte marquée sur le trésor ne peut être dépassée, il faut maintenir les réserves qui assurent le fonctionnement du service administratif, pivot essentiel de notre Association. La Trésorière regarde alors l'échéancier des prêts et elle se dit :

« Si « Unetelle » avait remboursé dans les délais prévus le prêt qui lui avait été consenti, comme il serait facile d'aider cette autre camarade qui fait appel à nous. »

Et c'est alors que les perplexités atteignent les sommets les plus élevés :

« Si je rappelle à cette camarade que la date prévue pour le remboursement de ce prêt est largement dépassée, que va-t-il arriver ? »

« Ne va-t-elle pas, par ce rappel, voir s'accroître la charge de ses soucis »

« Ou encore va-t-elle cesser de nous témoigner sa confiante amitié ? »

« Que faire ? Que faire ? »

Il y aurait bien un moyen :

Ce serait tout d'abord que celles qui ont reçu un prêt fassent un effort pour effectuer les remboursements en temps voulu, et ensuite que celles qui se trouvent momentanément empêchées de répondre aux engagements pris, nous tiennent au courant de leurs possibilités de remboursement; et surtout que jamais du fait de difficultés à rembourser ces prêts, ne soient rompues les relations avec l'A.D.I.R.

Les perplexités de votre Trésorière seraient ainsi fortement atténuées.

D'avance elle vous remercie de ce que vous ferez pour lui faire retrouver sa sérénité.

A.-M. BOUMIER.

Variations

sur un thème inconnu

Cette mer indéfiniment agrandie,
le frère emporté où il n'est plus de rive,
l'ami séparé par l'instant qui se clive,
moi, sur la falaise où s'arrête la vie.

**

Deux et deux font un dans les eaux de
[la mort,

mais « un » est immense et s'étale sans
[cesse,

marée immobile à force de vitesse.
Le contour de ma vie en est le seul bord.

**

Le frère et l'ami ne pourront se rejoindre,
l'absence les roule aux quatre coins du
[temps.

Moi, sur la falaise en surplomb du pré-
[sent,

je sais qu'il m'est interdit de les attein-
[dre.

Anne-Marie BAUER.

Ce poème de notre camarade Anne-Marie Bauer a paru dans le numéro du *Mercur de France* de juillet dernier.

COTISATIONS 1955

Toutes les camarades qui n'ont pas encore versé leur cotisation pour l'année 1955 (300 fr. minimum), sont instamment priées de nous l'adresser à notre nouveau siège : 241, boulevard Saint-Germain, Paris (7^e), C.C.P. Paris 5266-06, avant le 31 décembre de cette année.

Le versement des cotisations revêt cette année une importance exceptionnelle, car, c'est d'après le nombre de cotisants 1955 des associations, que seront répartis les sièges définitifs aux Conseils d'Administration de l'Office National des Anciens Combattants et de tous les Offices départementaux.

COTISATIONS 1956

Nous serions reconnaissantes à toutes nos camarades de bien vouloir s'acquitter de leur cotisation 1956, dès le courant de janvier, auprès de leurs déléguées régionales, de telle sorte que celles-ci puissent nous apporter à l'Assemblée Générale l'ensemble des cotisations de leur région. Nous les en remercions d'avance.

Dominique Parodi

Le 12 novembre dernier mourait à Paris le philosophe Dominique Parodi. Elève de l'Ecole Normale Supérieure, professeur de philosophie puis Inspecteur général de l'Instruction Publique, il a présidé à l'enseignement de la philosophie dans les lycées de France de 1919 à 1938 selon la grande tradition universitaire de la III^e République, en même temps qu'il approfondissait sa propre position dans des ouvrages de critique, d'histoire de la philosophie et de morale : « Du sage antique au citoyen moderne », « Le problème moral et la philosophie contemporaine », « Les bases psychologiques de la vie morale », « En quête d'une philosophie ». Collaborateur, puis directeur de la Revue de Métaphysique et de Morale, il fut élu membre de l'Institut en 1944.

Il était le père de René Parodi, membre actif d'un des premiers réseaux de la Résistance qui, jugeant indigne d'un magistrat français de fuir devant une police, même nazie, se laissa arrêter par les Allemands en 1942 et périt deux mois plus tard dans la prison de Fresnes. Son autre fils, Alexandre Parodi fut le représentant du Général de Gaulle en France occupée en 1943 et 1944.

Nous empruntons à une allocution prononcée par Raymond Aron aux obsèques de Dominique Parodi le passage suivant qui rappelle les principaux thèmes de sa philosophie pratique :

« Dominique Parodi ne séparait pas la recherche de la raison dans le monde de l'effort vers l'action raisonnable. Il a vécu authentiquement le rationalisme qui animait sa philosophie et sa morale... « Ce n'est, disait-il, qu'à la condition de rechercher partout et de retrouver un élément rationnel que partout aussi dans nos actes, dans nos morales ou nos sociétés, nous pourrions réaliser en quelque mesure cet autre aspect de la raison qui s'appelle justice. » Dans les questions de politique extérieure le rationaliste « a soutenu avec la plus ardente sincérité l'idée de la patrie, mais, en même temps, il a prétendu maintenir le droit égal de toutes les patries à vivre et à se développer librement, il a condamné la raison d'Etat et la politique d'agression, il a conçu le rêve d'une société juridique des nations et de la paix par le droit. »

« Dans ces quelques lignes sont rassemblés les thèmes et peut-être faut-il dire les rêves du rationalisme de nos maîtres. Profondément démocrate, car une société n'est humaine que constituée d'hommes libres, acceptant librement leurs obligations réciproques, Dominique Parodi était, du même cœur, avec la même certitude, patriote français. Dans sa jeunesse, il avait attendu d'une réforme morale le relèvement de la France vaincue et humiliée. La victoire de 1918 avait, à ses yeux, consacré le triomphe de certaines idées, non d'une passion de dominer ou d'un nationalisme étroit... »

...« Dominique Parodi et les siens étaient de ceux pour lesquels il n'y eut jamais, pas un jour, pas une seconde, de doute sur le devoir, de réserves dans l'engagement. Et je voudrais dire ici que Dominique Parodi unissait dans la même fierté ses enfants, dont l'un avait donné sa vie héroïquement pour la France, dont l'autre était au premier rang des chefs de la Résistance, égaux dans le mérite, je veux dire dans le dévouement désintéressé, le don inconditionnel à la cause inséparable de la France et de certaines idées sans lesquelles la vie ne vaudrait pas d'être vécue. »

VENTE DE SOLIDARITÉ

Notre Vente de Solidarité aura lieu le samedi 10 et le dimanche 11 mars 1956, dans les salons de la Sorbonne, rue des Ecoles, Paris (5^e), sous le haut patronage de Son Excellence M. Alexandre Parodi, Ambassadeur de France. (M. A. Parodi a assumé à Paris en 1944 les responsabilités qui étaient celles de Jean Moulin en 1943 : il était le délégué du Général de Gaulle pour toute la France.)

Toutes nos camarades et les amis de l'A.D.I.R. désirant y participer sont priés d'écrire à Mme Robert Delmas, Présidente de l'A.D.I.R. qui les mettra en rapport avec les chefs de comptoirs. Les dons seront reçus à la Sorbonne le vendredi 9 mars 1955, les denrées périssables le samedi 10.

Prière d'en aviser d'avance Mme Delmas, qui tient à votre disposition dès maintenant des lettres d'appel en vue de solliciter les industriels et commerçants de votre entourage.

Les dons en chèques devront être adressés à la Banque Odier-Bungener, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, libellés au nom de Mme Robert Delmas, avec la mention « Vente A.D.I.R. ».

Une fois de plus nous faisons appel à l'esprit de solidarité de nos membres qui est le fondement même de notre Association et d'avance, nous vous disons « merci ».

Le Gérant-Responsable : G. FERRIÈRES

LES ADIEUX

O mes amis nous n'avons plus beaucoup
[de temps]

disons-nous adieu puisqu'il faut qu'on
[se laisse,

mes amis que j'ai tous gardés dans ma
[détresse,

qui jamais n'avez dit : assez pour toi !
[va-t-en !

J'aimerais mieux rester avec vous. Il me
[semble

que mon cœur vous aimait pour une
[éternité :

vous quitter, est-ce bien possible ? Vous
[quitter

ô mes amis ! Mais on commençait d'être
[ensemble.

Mon cœur qui se liait au rythme de la vie
téméraire, obstiné, docile cependant

sait qu'il attend la mort et que la mort
[l'attend :

la route se dérobe et la source se tarie...

Dans le silence infranchissable, il veut
[tenter

du présent au passé d'abolir le partage ;
par le cortège ami des muettes images

il vous aime avec un accent d'éternité.

Charlotte RENAULD (1931).

CARNET FAMILIAL

NAISSANCES

Nicole, Alain, Claude, Monique, Michèle, Danièle Prellier sont heureux de vous faire part de la naissance de leur petit frère Jean-Luc, petit-fils de Madeleine Billard, ex-déportée, et fils de Micheline Billard, ex-internée, résistante. Vendôme. le 24 octobre 1955.

Marie-Françoise Joanna, fille de notre camarade, Mme Binetruy, née Ignace. Le Chesnay (S.-et-O.).

Danièle, fille de notre camarade, Mme Krebs. Montbronor, 21 avril 1955.

Philippe, 4^e garçon de notre camarade Mme Lepoutre. Choisy-le-Roi, 25 octobre 1955.

MARIAGES

Notre camarade Léonie Fabing a épousé M. Krebs Bernard. Montbronor, 20 avril 1954.

DECES

Notre camarade Mme Escudé-Laurent a perdu son petit garçon, Hugues. Paris, le 9 novembre 1955.

Notre camarade, Mme Hommel a perdu sa mère. Fermanville, 1^{er} novembre 1955.

Notre camarade Mme Mallet fait part du décès du petit garçon de sa fille Mme Ricard, Luc, âgé de 18 mois. St-Flour, décembre 1955.

Imprimerie Lescaret, 2, rue Cardinale, Paris (16^e).

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

aura lieu le

DIMANCHE 29 JANVIER 1956 A 9 H. 30

MAISON DE LA MUTUALITÉ

24, Rue Saint-Victor — Paris-5^e

LE SAMEDI 28 JANVIER A 14 H. 30 très précises

REUNION DES DELEGUES DE PROVINCE

A NOTRE NOUVEAU SIEGE : 241, BOULEVARD SAINT-GERMAIN - PARIS-VII

Le Samedi 28 Janvier à 18 heures 30

Notre Association ranimera la "Flamme" à l'Arc de Triomphe.

Nous invitons nos camarades à participer à cette cérémonie. Elles pourront, soit venir nous prendre au nouveau siège de l'Association, 241, Boulevard St-Germain, vers 17 h. 30, soit nous retrouver sous l'Arc de Triomphe à 18 heures 15.

Comme chaque année l'Assemblée Générale procèdera aux élections en vue du renouvellement du tiers du Conseil d'Administration.

Pour terminer, nous tirerons notre tombola habituelle. Les pouvoirs serviront de billets. Le lot d'une valeur de 30.000 fr. est un séjour forfaitaire de repos.

A l'issue de l'Assemblée Générale, un déjeuner réunira les camarades qui le désireront le Dimanche 29 Janvier à 13 h dans les salons de la Maison de la Mutualité, 24, rue St-Victor - Paris-5^e. Le prix du repas est de 700 francs (vin compris).

Prière de s'inscrire avant le 20 Janvier à l'A. D. I. R.

A. D. I. R.

Assemblée Générale du 29 Janvier 1956

P. O U V O I R

Je soussignée M.....(1)

carte A.D.I.R. N°.....(1)

Adresse :.....(1)

donne pouvoir à M.....(1)
de voter à ma place.

Signature,

(1) Prière d'écrire en lettres majuscules.

Ce pouvoir servira pour le tirage de la loterie